

Cfdt:

CRÉDIT MUTUEL
CENTRE EST EUROPE

VOS INTERLOCUTEURS



2023/2027

ÉDITO



Vos nouveaux représentants au CSE Réseau pour les 4 prochaines années ont été élus.

Ainsi, pour la **CFDT**, les titulaires suivants siègent dans cette instance :

Claudine BERNHARD, Christèle DE GOUTTES, Pascal FRIEH. Dominique HEISSLER, Katia HERTH, Arnaud MOREL et Philippe SCHNEIDER.

Ils ont pour suppléants :

Felisbela DE VIVEIROS, Anais LE GUEN, Franck LEVY,
Nathalie NORT, Nicolas PAQUIN, Loic STREIFF et Danielle ZINTY.

Marie WUJEK est notre nouvelle Représentante Syndicale.

Les Représentants de Proximité, les membres des commissions du CSE ainsi que les Délégués Syndicaux de la **CFDT** sont également vos interlocuteurs.

Afin d'identifier leurs domaines d'intervention respectifs, nous avons souhaité les présenter sur quelques pages.

Ainsi, il vous sera plus simple d'identifier celui ou celle qui sera le plus en capacité de répondre à votre attente.



Arnaud MOREL

Délégué Syndical Groupe
Crédit Mutuel Alliance Fédérale



VOS ÉLUS AU CSE, COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le CSE est un organe qui représente les intérêts des salariés. Il est composé de salariés élus par leurs collègues qui garantissent son fonctionnement. Vos élus du CSE assurent le dialogue entre les salariés et l'employeur et ont pour mission de présenter les réclamations individuelles ou collectives relatives aux points suivants : salaires, application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, la santé, la sécurité et les conditions de travail.



Claudine BERNHARD
Conseillère Patrimoniale



Pascal FRIEH
Responsable Commercial



Katia HERTH
Chargée de Clientèle



Arnaud MOREL
Chargé de Clientèle



Christèle DE GOUTTES
Conseillère en ligne



Philippe SCHNEIDER
Technicien Service Clients



Dominique HEISSLER
Chargé d'Affaires Pro



VOS ÉLUS AU CSE, COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



Anaïs LE GUEN
Chargée de Clientèle



Nathalie NORT
Gestionnaire Service Clients



Nicolas PAQUIN
Conseiller Clientèle



Felsbela DE VIVEIRO
Responsable Point de Vente



Franck LEVY
Technicien Service Clients



Loïc STREIFF
Responsable Commercial



Danielle ZINTY
Responsable Point de Vente



Marie WUJER
Conseillère Patrimoniale

VOTRE REPRÉSENTANTE SYNDICALE

Son rôle, lors des réunions du CSE, est d'exprimer les revendications de son organisation syndicale; d'émettre des observations et son avis sur les questions abordées, et de conseiller les membres titulaires du CSE.

LE BUREAU DU CSE

LA SECRÉTAIRE

Elle s'occupe d'établir l'ordre du jour en relation directe avec l'employeur. Lors des réunions, elle est le porte-parole de l'instance.

De même, lorsqu'il doit y avoir un vote lors d'une réunion du CSE, c'est bien elle qui veille à ce que celui-ci se déroule dans de bonnes conditions.

Enfin, elle a également pour rôle de faire le lien entre les différents organismes tiers avec lesquels le CSE pourrait avoir des relations.



Claudine BERNHARD



Arnaud MOREL

LE SECRÉTAIRE ADJOINT

Le Secrétaire-adjoint travaille en étroite collaboration avec la Secrétaire.

Ils se répartissent leurs rôles à leur convenance et se suppléent mutuellement à leur convenance.

LES COMMISSIONS DU CSE



CSSCT

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail dispose de tout ou partie des attributions du CSE relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Elle peut prendre en charge l'analyse des risques professionnels et proposer des actions de prévention. L'analyse des plans de rénovation, la mesure des incivilités, l'introduction de nouvelles technologies et les relations avec le service médical font également partie des domaines de compétences de la Commission SSCT.

COMMISSION HANDICAP

Elle s'intéresse à l'intégration dans l'entreprise, des personnes en situation de handicap et des proches aidants.



RÉFÉRENTE HANDICAP

Il n'y a pas une seule façon d'organiser la fonction de référent handicap.
Il faut notamment prendre en compte l'organisation de l'entreprise et sa maturité sur le sujet.
La fonction de référent handicap recouvre généralement 4 dimensions :

- un « tiers de confiance » qui informe / oriente / accompagne les personnes en situation de handicap, une interface, un facilitateur qui fait le lien entre les différents acteurs internes / externes.
- un pilote de projets /de plan d'actions voire d'une politique handicap inclusive, un « ambassadeur » de l'emploi des personnes en situation de handicap.

COMMISSION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Elle lutte contre les inégalités existantes entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur les dispositions de l'Accord Egalité Professionnelle.
Katia HERTH en est la Présidente.

COMMISSION FORMATION



La commission porte les réactions des salariés sur les formations et propose des évolutions sur les contenus. Elle analyse le bilan et le plan de formation et prépare l'avis qui sera voté par le CSE.

COMMISSION DES MARCHES

Elle est garante de l'équité dans le choix des partenaires du CSE (voyagistes, fournisseurs du restaurant d'entreprise).



COMMISSION LOGEMENT

La commission suit l'attribution des logements et les prestations proposées par « Action Logement ».

Dominique HEISSLER en est le Président.



COMMISSION COMMUNICATION

La Commission Communication a pour objet d'assurer la bonne information des salariés relevant de l'Etablissement « réseau » concernant l'activité du CSE via son site internet. Dominique HEISSLER en est le Président.



COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale a pour objet l'étude des demandes d'aides sociales exceptionnelles formulées par les salariés.



COSC

La COSC a pour objet de gérer les activités sociales et culturelles communes aux salariés relevant du CSE d'Etablissement « réseau ».

A ce titre, elle propose des actions au profit de l'ensemble des salariés (voyages, locations saisonnières...).

La COSC a également pour objet la gestion et le suivi des mobil-homes, propriétés du CSE d'Etablissement « réseau ».



COSP

En raison de l'étendue du périmètre concerné par le CSE d'Etablissement « réseau » et dans un souci de proximité en faveur des salariés concernés, la gestion des activités sociales et culturelles est déléguée pour partie par le CSE à des COSP.



LES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Le Représentant de Proximité est le premier interlocuteur des salariés.

Il est chargé de présenter leurs réclamations individuelles ou collectives auprès des Gestionnaires de Ressources Humaines. Il est le relais du Comité Social et Economique (CSE) sur le terrain. En matière de santé et de sécurité, il peut identifier les charges de travail excessives et préconiser des améliorations d'organisation pour une meilleure qualité de vie au travail. C'est votre premier interlocuteur... profitez-en !





LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX



Arnaud MOREL



Nicolas PAQUIN



Claudine BERNHARD



Philippe SCHNEIDER



Katia HERTH



Franck LEVY



Dominique HESSLER



Christèle DE GOUTTES

Le Délégué Syndical représente la CFDT dans l'entreprise. Il négocie le niveau des augmentations individuelles, les diverses mesures salariales telles que l'égalité H/F, l'amélioration des conditions de travail. Il apporte ses conseils et accompagne les salariés au cours des procédures disciplinaires.

Notre Délégué Syndical Groupe, Arnaud MOREL, négocie au plan national (CMAF Crédit Mutuel Alliance Fédérale).



Domiciliation (nom de l'agence)

Nom du syndicat CFDT (créancier)

ICS (Identifiant créancier SEPA)

Adresse (N° et nom de la rue)

Code postal : ----- Ville : -----

Pays : -----

Type de paiement :

☒ Paiement récurrent/répétitif

Signé à (lieu) : -----

Le (JJ/MM/AAAA) : -----

Signature du nouvel adhérent

À retourner à : (zone réservée à la CFDT)

Qui sommes-nous ?

À propos de nous

La CFDT Banques et Assurances est la première organisation syndicale du secteur financier, avec 29,3 % des suffrages exprimés lors des scrutins professionnels.

La CFDT Banques et Assurances compte 30 000 adhérents. En nombre d'adhérents, la CFDT Banques et Assurances est la première organisation syndicale chez les cadres.

Dans la branche Assurances, la Fédération est en première position chez les cadres, en termes de représentativité, avec plus de 40 % des votes aux élections des délégués du personnel.

Motivation de l'adhésion :

Syndicat :

Section :

Tél. :

Email :



Fédération CFDT
Banques et Assurances
47/49, av. Simon Bolivar
75019 Paris

Rendez-vous sur le blog de la Fédération
bfarddt.org en visant le flashcode ci-contre.

BULLETIN
D'ADHÉSION

cfdt:

BANQUES ET
ASSURANCES

Rejoignez-nous !

Fédération
Banques et
Assurances

Je soussigné(e),

☐ Mme ☐ M.

Nom :

(Nom de naissance) :

Prénom : adhère à la CFDT.

Date de naissance :

Coordonnées personnelles

(Appartement, chez...) :

N° et voie :

Code postal : Ville :

Tél. domicile :

Tél. mobile :

@ personnel :

Informations professionnelles

N° de SIRET* employeur :

Entreprise ou établissement :

Profession/métier :

Cadre ☐ Oui ☐ Non

Type de contrat : ☐ CDI ☐ CDD

Temps de travail : ☐ Plein ☐ Partiel : à %

Tél. pro (facultatif) :

Tél. mobile pro (facultatif) :

* Vous trouverez le numéro de SIRET de votre entreprise sur votre fiche de paie

Adresse professionnelle (lieu de travail)

Entreprise ou établissement :

Bât., étage, entrée :

N° et voie :

Code postal :

Ville (Cedex) :

POUR LE CALCUL DE LA COTISATION

(L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation.)

Salaire annuel net imposable : euros

LA COTISATION S'ÉLÈVE À 0,75 % DE CE MONTANT.

LA COTISATION SYNDICALE OUVRE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT OU À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 %.

Exemple de calcul de la cotisation

S (salaire annuel net imposable) : 25 000 €
Cotisation annuelle : $(S \times 0,75 \% = CA)$: 187,50 €
Réduction d'impôt : $(CA \times 66 \% = RI)$: 123,75 €
Cotisation annuelle réelle* : $(CA - RI = CAR)$: 63,75 €
Cotisation mensuelle* : $(CAR / 12)$: 5,31 €

*après réduction d'impôt

Date :

Signature de l'adhérent

Mandat de prélèvement SEPA*

Référence unique du mandat (RUM) délivré par le syndicat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

A/ la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ;

B/ votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom/Prénom du débiteur

Adresse (N°et nom de la rue)

Code postal : Ville :

Pays :

Coordonnées du compte

N° IBAN :

N° BIC :

* Vos droits concernant le présent mandat sont disponibles auprès de votre banque



L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès
à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc.).

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi, de stage et de reconversion professionnelle.

JOB

à la carte



Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans Cfdt Magazine.

Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

MaFormation Cfdt:

en 1 clic !

Notre plateforme multimodale d'e-learning est accessible via l'espace adhérent. Tout adhérent dispose d'un droit à la formation syndicale de 12 jours/an.

CNAS

CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE

La Cfdt est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE"

Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE

"VIE PROFESSIONNELLE"

Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.



Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

... et encore d'autres services, publications,
accès internet réservés à découvrir
dans votre livret d'accueil Cfdt ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

CFDT.FR

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66%
ou est déductible de mes frais réels !

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT CA, VOUS
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS
BRASSER DE L'AIR
AVEC LES AUTRES ?



Adhésion en ligne



REJOIGNEZ-NOUS

cfdtreseaucee@creditmutuel.fr